



Fédération générale des travailleurs
de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs
et des services annexes **Force Ouvrière**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contactez la FGTA-FO :

- **Denis RAGUET**
Secrétaire fédéral
Tél. : 06 03 76 05 24
Mail : denis.raguet@fgta-fo.org

Hôtellerie
Restauration

Paris, le jeudi 23 juin 2011

Mouvement social au Concorde Montparnasse : la FGTA-FO soutient les salariés en grève pour le respect de leur contrat de travail et leur intégration dans le personnel.

Depuis 2007, l'hôtel Concorde Montparnasse fait appel à une entreprise extérieure pour l'entretien des chambres de son établissement, la société « Groupe Harmony ». 47 salariés sont ainsi directement sous les ordres de la Direction du Concorde Montparnasse depuis quatre années.

Ces employés sont, de fait, soumis à la hiérarchie du Concorde Montparnasse, y compris pour des questions disciplinaires, mais ne bénéficient pas des avantages auxquels ont accès les véritables salariés du groupe.

En cas de conflit avec la Direction de l'hôtel, celle-ci se défait toujours sur son sous-traitant, le groupe Harmony. Le groupe Concorde profite donc pleinement de la situation en utilisant cette catégorie de salariés malléables et bon marché.

Lors d'un précédent mouvement en octobre 2010, les femmes de ménage ont obtenu des avancées sur leurs salaires et leurs conditions de travail. Or ce nouveau contrat de travail n'est en partie pas respecté par la Direction. Les heures pointées ne sont pas payées et le temps de repos légal obligatoire n'est pas accordé.

Cette situation n'a que trop duré. Le Concorde Montparnasse est le seul 4 étoiles du groupe à recourir à la sous-traitance. Aujourd'hui a lieu une manifestation soutenue par la FGTA-FO devant l'hôtel où sont rassemblés tous les salariés en grève, solidaires avec les femmes de chambre. Nous demandons que les femmes de chambre soient enfin intégrées dans le personnel de l'hôtel et que leurs contrats de travail soient respectés.

A cela, nous ajoutons d'autres revendications : prime d'habillage et de déshabillage, nettoyage des tenues, mise en place d'une pointeuse, planning affiché en dehors du bureau de la gouvernante, paiement des salaires le premier du mois et paiement des jours de grève.

La FGTA-FO attend que la Direction accède à ses revendications sous peine de voir le conflit perdurer au sein de l'établissement.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr/presse